

dudit prieuré. Les religieux lui remirent, en échange, la somme de 24 livres viennoises, un mulet de la valeur de 10 livres, ainsi qu'un édredon (*una coltra de pluma folla*).

Guigues de Payen, que son humeur pacifique fit surnommer le Doux, prit part au siège et à la prise de Ptolémaïs et revint dans le Forez en 1191.

La famille chevaleresque des Payen ou Pagan s'éteignit au milieu du XIV^e siècle.

Cartulaire de Saint-Sauveur, n° 70, 71. — Anatole de Gallier, *Les Pagan et les Retourtour*, dans le Recueil des Mémoires et Documents sur le Forez, publiés par la Société de la Diana, t. II, p. 41. — De Luppé, *Documents pour servir à l'histoire du Forez*, dans la *Revue du Lyonnais*, 3^e série, t. I, 371 et 382).

47

G. DE FOUDRAS (1191).

Fascé d'argent et d'azur

Ce chevalier, dont la présence à la troisième croisade nous est révélée par une charte d'Acre de 1191, était sans aucun doute, un proche parent de Hugues de Foudras, qui précède. (Roger. 210.)

48

ROBERT DAMAS (1191).

D'or, à la croix ancrée de gueules.

Robert Damas, chevalier, suivit Philippe-Auguste à la croisade, en 1190. Au mois de juillet de l'année suivante nous le retrouvons au siège d'Acre, où il se rendit caution, vis-à-vis de marchands génois, de la somme de 200 livres